



SST

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

CONTEXTE

R. 4224-15 : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

OBJECTIF

Être capable de porter les premiers secours à tout victime d'un accident de travail et être acteur de la prévention au sein de son entreprise.

CONTENU

• Module théorique :

- Le sauvetage secourisme du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner la victime et alerter

• Module pratique :

Mise en situation (cas concrets)

PUBLIC

Personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement.

PRÉREQUIS

Maîtrise du français (oral et écrit)

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel et travaux pratiques

Un support de formation est remis à chaque stagiaire

ÉVALUATION

Validation selon les critères de l'INRS à l'aide de la fiche d'évaluation et de suivi du stagiaire.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Certificat SST avec une durée de validité de 2 ans

PRIX ET DURÉE

- Formation initiale : 14 heures : 160€ HT/pers.
- Formation MAC : 7 heures : 100€ HT/pers.

NOTA

- Formation inter entreprise conformément au planning.
- Formation intra entreprise sur demande. 4 à 10 stagiaires par session
- Nous consulter pour les formations utilisation défibrillateur et initiation aux premiers gestes de secours
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux